

9 mai 2016 - CNAM - PARIS

1^{er} Sommet de la vape POLITIQUE DE SANTÉ ET CIGARETTE ÉLECTRONIQUE



Financement participatif

Organisation d'une cagnotte citoyenne pour financer de façon indépendante de tout groupe de pression le 1er Sommet de la Vape.

Cette cagnotte est citoyenne, tout le monde peut y participer, mais à titre personnel. Nous ne souhaitons pas que des sociétés financent ce projet, qui doit rester totalement indépendant. Si des professionnels veulent participer, c'est en tant que vapoteur et à titre de particulier.

Nous avons réalisé un budget prévisionnel, et nous publierons après coup toutes les dépenses, et pas un seul centime d'euro n'ira dans la poche des organisateurs. Voir plus bas, le paragraphe qui concerne le dépassement de la cagnotte.

Cette opération est donc un projet citoyen entre particuliers. Nécessairement basé sur la confiance. **Si vous avez le moindre doute, ne participez pas.**

Toutes les personnes qui participent au projet auront leur nom inscrit dans la liste des contributeurs à la fin du compte-rendu qui sera publié après le Sommet. Pour cette raison, nous vous demandons VRAIMENT de ne pas utiliser de pseudo. Il faut que le financement de ce projet soit totalement transparent. Nous tenons à remercier particulièrement **Sébastien Béziau** qui par son professionnalisme et son expérience a permis de mettre en place le site du sommet et celui de la cagnotte, et a réalisé tout ce qui touche à la communication. Son agence sera seulement indemnisée de certains frais et personnels autres que Sébastien nécessaires à la réalisation des outils (programmation / infographie).

Cette cagnotte a uniquement pour objet de récolter le budget nécessaire pour permettre la tenue de ce Sommet, ainsi que si possible l'impression et l'envoi du compte-rendu aux participants, ainsi qu'à une sélection de politiques, décideurs et journalistes.

Détails de l'opération

Le budget évalué est proposé en 3 paliers, que nous pourrions atteindre en fonction du montant récolté dans la cagnotte.

PALIER 1 = 3 460 €

Frais de transport et d'hébergement, réalisation du site Internet et du communiqué de presse, frais du site de financement participatif (2,9% du total)

PALIER 2 = 5 260 €

Palier 1 + impression et envois de 500 exemplaires du compte-rendu du Sommet.

Le compte-rendu sera aussi disponible sous forme de PDF sur le site, mais il est indispensable d'avoir une version papier qui pourra être remise aux participants qui le

souhaiteront, mais aussi à certains politiques, décideurs et journalistes.

Pour cela nous tenons à remercier **Nathalie Dunand, Christine Gérondeau et Florence Theil** qui assureront la prise de note et le compte-rendu.

PALIER 3 = 8 370 €

Palier 1 + palier 2 + location de casques pour une traduction simultanée (la Pr Ann McNeill étant anglophone) + pause café pour environ 250 personnes (un moment convivial d'échanges qui n'est pas négligeable) + coût d'un repas pour les orateurs + une réserve pour les impondérables

Nous tenons aussi à remercier **Morgan Bernard**, traducteur/interprète professionnel et infirmier, qui s'est proposé pour assurer une traduction simultanée pour la présentation de la Pr Ann McNeill, ainsi que ses interventions dans les discussions.

1^{er} Sommet de la vape POLITIQUE DE SANTÉ ET CIGARETTE ÉLECTRONIQUE



Constitution de la cagnotte

Voici le budget dans les grandes lignes. Les montants sont évalués compte-tenu des fluctuations de coûts et du fait que nous recherchons les meilleurs tarifs

- frais de transport (4 personnes) - env. 2 220 €
- frais d'hébergement (3 personnes) - env. 700 €
- communication et frais techniques Internet - 300 €
- Edition et envois d'un compte-rendu de 16 p. à 500 exemplaires - env. 1 800 €
- frais de location de casques pour une traduction simultanée - env. 500 €
- frais de bouche (pause café pour env. 250 personnes, repas pour les orateurs) - Env. 1 850 €
- réserve pour impondérables et frais du site de financement participatif (2,9% du total) - Env. 1 000 €

Dépassement et sommes non dépensées

Si jamais la cagnotte est dépassée, puisque nous faisons appel à la générosité des citoyens, particulièrement des utilisateurs de vaporisateur personnel (cigarette électronique), l'argent qui sera récolté qui ne sera pas dépensé sera reversé à l'Association indépendante des utilisateurs de cigarette électronique (AIDUCE) pour que d'une certaine manière cela revienne aux utilisateurs.

Planning prévisionnel

- cagnotte ouverte du 25 mars au 1er avril sur le site Leetchi.com

- le 8 avril maxi :

Récupération de la cagnotte et préparation logistique du 1er Sommet de la vape

- semaine du 16 mai :

Mise à disposition gratuite de la version numérique du compte-rendu (.pdf)

- jusqu'à fin mai :

Envois du compte-rendu aux participants ayant laissé leur adresse (IMPORTANT) sur le site lors de leur inscription, ainsi qu'à une liste de politiques, décideurs et journalistes.

- Quand ces opérations seront terminées :

Nous réaliserons un bilan qui sera communiqué sur le site Internet avec :

- consolidation des dépenses
- communication des dépenses
- versement du reliquat à l'AIDUCE

Merci de votre confiance

Pour participer à la cagnotte citoyenne « 1er Sommet de la Vape », vous trouverez le lien sur le site : www.sommet-vape.fr